
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 19 janvier 2017 à 8 h 30
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est
Salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
M^e Alain R Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 8 h 49

CA17 30 01 0001

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 janvier 2017 soit adopté tel que soumis

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question n'avait pas été posée

CA17 30 01 0002

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE - CONTRAT ACCORDÉ - CONSTRUCTION ENCORE LTÉE - RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION EN LIEN AVEC LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT DU CHALET DU PARC PASQUALE-GATTUSO - APPEL D'OFFRES RP-DSAG16-02

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

- D'accorder à l'entreprise Construction Encore Ltée, une majoration du contrat pour des travaux d'améliorations en lien avec le projet initial de construction d'un agrandissement du chalet du parc Pasquale-Gattuso au montant de 6 014,94 \$, taxes incluses, faisant passer le contrat de 213 405,10 \$ à 219 420,04 \$ taxes incluses.
- D'autoriser une dépense supplémentaire de 6 014,94 \$, taxes incluses;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense supplémentaire est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1164230014

CA17 30 01 0003

OCTROI CONTRAT - SOLMATECH INC - ACQUISITION DE SERVICES PROFESSIONNELS - ENTENTE DE CONSOMMATION PROGRESSIVE - ÉTUDES DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE ET GÉOTECHNIQUE DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DE DIVERS PROJETS DE PARCS - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-16-PARC-19 (5 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

- D'autoriser une dépense maximale de 276 846 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de services professionnels pour une entente de consommation progressive d'études de caractérisation environnementale et géotechniques dans le cadre de la réalisation de divers projets de parcs, dont l'échéance est le 31 décembre 2018;
- D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme Solmatech inc. au montant de 276 846 \$, taxes incluses – conformément à l'appel d'offres public no RP-16-PARC-19 (5 soumissionnaires).
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1162726034

CA17 30 01 0004

AUTORISER - DÉPENSE ADDITIONNELLE - CONTRAT ACCORDÉ -TECHNIPARC - COUVRIR COÛTS NON PRÉVUS AU CONTRAT INITIAL - ENTRETIEN ET RÉFECTION DES TERRAINS SPORTIFS NATURELS (SOCCER) - APPEL D'OFFRES NO 16-15147

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

- D'accorder une dépense additionnelle de 2 963,38 \$, plus les taxes applicables, dans le cadre du contrat accordé à la compagnie Techniparc, afin de couvrir des coûts non prévus au contrat initial, pour l'entretien et la réfection des terrains sportifs naturels (soccer), majorant ainsi le coût total du contrat à 36 513,05 \$;
- D'autoriser, pour ce faire, une dépense supplémentaire de 2 963,38 \$, plus les taxes applicables;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel addenda. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1161163004

CA17 30 01 0005

OCTROI PROLONGATION DE CONTRAT - 3 MOIS - SERVICES AXIA INC - ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN - AUTORISATION DE DÉPENSE ADDITIONNELLE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

- D'autoriser une dépense additionnelle de 45 394,69 \$, taxes incluses, afin de prolonger le contrat avec Services Axia inc. d'une durée de trois mois, soit jusqu'au 31 mars 2017 pour l'entretien de la Maison du citoyen faisant passer le coût du contrat de 179 146,38 \$ à 224 541,07 \$.
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par le budget de l'arrondissement.

ADOPTÉ

30.01 1160448002

CA17 30 01 0006

AUTORISATION DÉPENSE - PARTICIPATION - DEUX ÉLUS - DEJEUNER BÉNÉFICE ANNUEL - TRANSPORT 2000 QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

- D'autoriser la mairesse, madame Chantal Rouleau, ainsi que monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement, à représenter l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles lors du déjeuner bénéfice annuel organisé par l'organisme Transport 2000 inc. le 6 février 2017;
- D'autoriser une dépense totale de 350 \$ à cet effet.
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.02 1176951001

CA17 30 01 0007

LEVÉE - SÉANCE

À 8 h 52

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 février 2017.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement